



Réalisé grâce aux cotisations des syndiqués Cgt

# Pour le progrès social, tous ensemble dans l'action le 9 avril 2013.

Les organisations syndicales CGT, FO, Fsu et solidaire appellent à une nouvelle journée d'action le 9 avril pour s'opposer à l'accord scélérate (l'ANI) signé le 11 janvier dernier entre le MEDEF et des syndicats minoritaires.

**Tous ensemble pour empêcher la transposition dans la loi de cet accord minoritaire, fausement nommé « Sécurisation de l'emploi », qui dynamite quarante ans de droit du travail en France.**

**Moins de droits pour les salarié-e-s, plus de liberté de licencier pour les employeurs : c'est non !**

L'annonce de chiffres record du chômage et l'hémorragie des emplois industriels vont continuer de plonger des millions de salariés dans la précarité et l'incertitude, mettant en première ligne les jeunes, les femmes et les seniors.

Alors que la période de crise appelle des mesures de protection des droits des salariés et une réorientation de la stratégie des entreprises en faveur de l'emploi et des salaires, les dispositions contenues dans l'ANI du 11 janvier 2013 vont aggraver la situation déjà créée, en offrant encore plus de flexibilité aux employeurs.

C'est pourquoi, après la forte mobilisation du 5 mars qui a réuni 200 000 manifestants dans 175

cortèges et rassemblements, la CGT appelle l'ensemble des salariés du privé comme du secteur public, des retraités et des privés d'emploi, à une **nouvelle journée de grèves et de manifestations le mardi 9 avril 2013** pour empêcher la transposition dans la loi du contenu de l'ANI du 11 janvier.

**La parole de la CGT, portée dans l'opinion publique et auprès des parlementaires, perturbe déjà la stratégie du Medef.**

Pour que ça change vraiment, dès maintenant, toutes et tous **dans l'action le 9 avril prochain.**

**ATTENTION :** Nous vous rappelons que les bornes intranet ne fonctionneront pas du 4 au 9 avril 2013, alors remplissez massivement les intentions sur papier dès aujourd'hui pour participer à la journée d'action et de manifestation du 9 avril 2013.

**Motif : préavis CGT déposé le 3 avril.**

**Rassemblement dès 11h rue de Metz/ Monuments aux morts**

## Conditions de travail des conducteurs

Une énième réunion le 27 mars 2013...pour peu ou pas d'amélioration depuis les dernières propositions : toujours pas de roulement repos/travail sur l'année pour les voltigeurs...toujours des RV... des coupures...des dispos...etc. ( voir tract CGT n° 154)

Par contre la Direction propose de rémunérer la pénibilité plutôt que de la supprimer ??? **par le paiement d'une prime:**

- ⇒ de **4,50€** pour les COX comprise entre début 6h00-fin 20h00 et de **7,00€** pour les COX hors 6h/20h, avec une majoration de **30%** pour plus de 15 Cox effectuées mensuellement.
- ⇒ De **4,50€** pour les COPM effectuées les week-ends et jours fériés.

Le paiement de ces primes est soumis à la réalisation entière de l'équipe.

**Temps partiel à 80% :** tout conducteur de bus (sauf les grands remplaçants) peut prétendre au 80% selon la modalité d'un jour de repos fixe par semaine (du lundi au vendredi).

**la CGT a demandé:**

- ♦ **que le 80% soit étendu aux wattmen... car cela serait discriminatoire par rapport au bus**
- ♦ **que les nouvelles primes soient indexées sur la valeur du point 100**
- ♦ **que la majoration pour les COX effectuées mensuellement soit ramenée à 10/mois...**
- ♦ **Une simulation d'un roulement repos/travail incluant les congés. A suivre.**

# LIGNES LMSE...

Pour Tisséo LMSE est synonyme de **Laisser Mourir les Salariés d'Épuisement...**

L'aubaine était trop tentante pour la Direction de porter un coup supplémentaire aux conducteurs pour rentabiliser ces lignes.

Ce qui prouve que la direction préfère le conflit au dialogue car avec tous les outils modernes la Direction persiste à se foutre des conditions de travail des conducteurs.

Alertée par les salariés de la « LMSE », lignes 10, 37, 78, 80, 83 et 109, la CGT a demandé la tenue d'un CHSCT extraordinaire et a déposé une alarme sociale le 22/03/2013 concernant notamment le manque de temps parcours sur la ligne 78/80.

Reçue le 26 mars 2013, la CGT a demandé de trouver une solution rapide et concrète pour que les conducteurs puissent travailler dans de meilleures conditions.

Lors de cette réunion a été évoqué également le problème de « surcharge » de la ligne 10 entraînant **des conditions de travail et une qualité de service public EXECRABLES ....**

Situation d'autant plus dommageable que ces problèmes avaient été identifiés par la « BASE » ( les gens de terrain et du métier...c.à.d les conducteurs), mais apparemment imprévisibles pour nos chers bureaucrates et leurs savants statisticiens avides de chiffres.

# LIGNES LMSE...

Un nouveau TM devrait apparaître rapidement avec une équipe supplémentaire selon la Direction. La CGT a aussi fait part du manque de temps à certaines heures sur la ligne 109 accentuant **les DEJA mauvaises conditions de travail des voltigeurs.**

Soucieuse que les conducteurs puissent rapidement trouver de meilleures conditions de travail , la CGT a mis à l'ordre du jour du CHSCT extraordinaire prévu le 04/04/2013 pour toutes les lignes de la LMSE les revendications suivantes :

« -*Dégradations et aggravations des conditions de travail des conducteurs -receveurs affectés sur la ligne pour les motifs suivants :*

- *Temps de parcours insuffisants*

- *Surcharge en heure de pointe.*

- *Temps de battement au terminus principal et extérieur insuffisant ne permettant pas aux conducteurs d'assurer leur mission en toute sécurité.* » ainsi que des soucis sécuritaires sur des véhicules et des questions sur la voirie et les sanitaires.

A ce sujet, la CGT espère que les sanitaires du nouveau siège social de l'ancien bâtiment d'Air France seront fonctionnels de suite et non pas 15 jours après comme pour certains kiosques de conducteurs ....mais la Direction a dû penser à ses « arrières »....

La CGT vous tiendra au courant du déroulement de ce CHSCT et de la suite à donner à ces actions.

## Compte rendu de l'activité des élus CGT en CHSCT

**Ligne 54 : SCANDALEUX, cette ligne au terminus de Gleyze-Vieille ne dispose toujours pas de sanitaire.** Cette situation n'a que trop duré.

Les élus CGT ont demandé un CHSCT extraordinaire pour la ligne 54 et ont obtenu la mise en place d'une commission qui s'est rendue sur les lieux le mercredi 27 mars.

La CGT a exigé l'installation d'un module sanitaire au terminus, accepté par Tisséo, mais en attente d'un accord avec la mairie de Ramonville. En cas de refus de celle-ci la CGT demande la prolongation de la ligne jusqu'au terminus de UPS ( solution déjà mise en place en cas « d'urgence »...qu'on se le dise !). A suivre.

**Ligne 36** : Suite à des tirs d'armes, la CGT a demandé la tenue d'un CHSCT extraordinaire. En présence du Directeur de la sûreté nous avons obtenu qu'une commission se réunisse pour étudier les différentes procédures qui existent tant coté exploitation que sûreté.

Il en ressort des incohérences frappantes tant les rôles des uns et des autres ne sont pas clairement définis. Les représentants du personnel CGT dans cette commission ont demandé à ce que les services exploitations, sûreté et des membres des représentants du personnel se réunissent pour refaire ensemble les différentes procédures d'intervention.

**Ligne 40** : La CGT a été obligée une fois de plus de saisir l'Inspecteur du travail, menaçant Tisséo d'un délit d'entrave à l'encontre des élus CGT, pour avoir les relevés du SAEIV afin de finaliser l'enquête sur les temps parcours et de battements. L'enquête menée par l'élue CGT est en cours et se finalise avec ces fameux relevés. A suivre.

**Enquête sur les sièges des BUS sur l'ensemble du réseau:**

Suite à un droit de retrait d'un salarié sur la ligne 72, un élu CGT a mené une enquête avec un directeur. (suite P3)

Il en ressort que cette ligne est un véritable brise reins. De façon plus générale l'élus CGT a demandé et obtenu à ce qu'une enquête soit faite afin d'établir un état des lieux des sièges des BUS sur les sites de Langlade, Colomiers et d'Atlanta.

A retenir : Lors de la réunion de la commission des accidents de travail, il est fait état que 20% d'AT chez les conducteurs sont dus aux postes de conduite.

**Lignes 10-83-80-78-109** : Les élus CGT ont demandé le Vendredi 22 mars 2013 la tenue d'un CHSCT extraordinaire en raison des dégradations et aggravations des conditions de travail notamment sur les temps de parcours insuffisants, les surcharges en heure de pointe, les temps de battements aux terminus trop courts...

Nous espérons la tenue rapide de ce CHSCT, mais les conditions de travail des conducteurs n'étant pas la préoccupation première de nos directeurs, celui-ci a eu lieu le 4 Avril.

## SPECIAL TECHNIQUE...

La CGT a déposé un préavis de grève concernant 6 points spécifique aux techniques Bus/métram/tram

### 1. Augmentation des effectifs de maintenance Bus/Métram/Tram et maintien des effectifs AS comme annoncés en CE par le directeur.

Réponse de la direction : Pour le secteur bus 5 embauches sont prévus sur le dépôt de Langlade mais le choix du métier est à la demande des responsables du secteur...Bizarre...ces mêmeS responsables ont affirmé devant les salariés qu'ils souhaitaient l'embauche d'électriciens et de carrossiers...?

Les vérités ne sont pas les mêmes...Qui ment ??? Pour le Métro et le Tram les effectifs sont conformes au budget prévisionnel... Alors messieurs les directeurs de l'AS vos budgets prévisionnels sont une fois de plus à minima ???!!!!

Pour l'AS secteur carrosserie, la direction a diminué l'effectif de production pour augmenter l'effectif encadrement et réorganiser le service en trois équipes... « On va regarder comment ça marche et on embauchera si il y a besoin ! » Dixit le directeur réseau bus !

Encore une réorganisation digne de la fable du rameur et des barreaux !!!

Pour l'AS secteur mécanique une étude est en cours... Le « séminaire n'est pas terminé » !!!

Il n'y a qu'à Tisséo où l'on crée des services sans savoir quoi leur faire faire !!! Si ce n'est justifier l'embauche d'un cadre !!! Scandaleux de jouer ainsi avec les deniers publics.

### 2. Prise en compte de l'entretien des tenues de travail des personnels technique bus.

La direction nous annonce que si le système mis en place au métro et au tramway s'avère intéressant, une extension sera possible au service bus. La décision devra être prise au troisième trimestre 2013 pour une application en 2014.

La CGT vous informera avec le retour d'expérience des salariés du métro et procédera à une consultation du personnel prochainement. Concernant l'appel d'offre pour un futur prestataire d'habillement la direction confirme que des salariés seront consultés sur leur souhait en plus de la commission d'habillement.

La CGT a demandé à la direction de mettre en place une dotation type de réassortiment (comme

par le passé) afin de vérifier facilement si nous avons suffisamment de points ou de valeur de point.

3. Internalisation de la maintenance des équipements d'atelier. Cela paraît peu intéressant pour la direction mais elle est prête à regarder plus tard ce sujet..

### 4. Revalorisation des coefs des techniciens d'atelier

La CGT souhaite une harmonisation des coefs des techniciens avec ceux du métro et du tram, mais la direction refuse car « les postes sont suffisamment pesés » et puis surtout M.BODIN n'est pas directeur de ces autres secteurs !!!!

### 5. Organisation du travail « 3° Dépôt »

La direction nous a informé qu'une réunion aurait lieu courant Avril !

Quant aux salariés d'En Jacca qui avaient demandé un décalage de leurs horaires de travail pour éviter de faire des heures sup. une réponse devrait leur être rapportée très prochainement...Il serait temps depuis trois mois qu'ils attendent !!!!

### 6. Choix de la politique de maintenance du matériel rénové.

De tous temps l'entreprise essayait de rénover un maximum d'organe afin de diminuer ses coûts de maintenance. Depuis l'arrivée du cadre responsable méthode maintenance ces pratiques disparaissent au profit de pièces neuves qui ne font qu'engraisser des sous-traitants avec une fiabilité inférieure et dont la direction se refuse bizarrement à contrôler... Comme le disait la chanson : « Voyage, voyage !!! »

Et comme par hasard, plus il y a de cadre ingénieur dans ce service moins on a de travail...

La CGT a demandé une table ronde avec le service méthode et les salariés des secteurs concernés pour mettre à plat leur méthode de calcul. A ce jour nous sommes toujours en attente d'une date !

Face aux réponses peu convaincantes et rassurantes de la direction la CGT a déposé un préavis pour la période du 2 Avril 2013 au 30 Septembre 2013 et appelle les salariés à maintenir régulièrement leurs intentions de grève à jour en s'appuyant sur le préavis **CGT du 22 Mars 2013** pour lutter contre les attaques de la direction et faire aboutir nos revendications !

# Thierry Lepaon succède à Bernard Thibault

Du 18 au 22 avril dernier 977 militants et militantes, délégués par leurs syndicats, ont participé au 50ème congrès confédéral de la CGT au Parc des expositions de Toulouse, pour tirer le bilan de quatre ans d'activité, fixer les orientations de la confédération jusqu'au prochain congrès et élire sa direction.

«Une CGT solidaire, rassemblée, riche de vos diversités et de son histoire plus que centenaire. Une CGT à la fois interprofessionnelle et ancrée dans les territoires.»...

C'est à près d'un millier de délégués attentifs et aux nombreuses délégations syndicales étrangères présentes que s'est ainsi adressé, Thierry Lepaon.



Dans son rapport introductif, il a abordé de nombreuses questions.

- «Faire grandir le rapport de forces en faveur des salariés, des privés d'emploi et des retraités, dans le mouvement social...
- Trouver des alternatives concrètes, qui mobilisent les salariés parce qu'elles ouvrent de réelles perspectives de progrès...
- Transformer le travail pour le libérer des entraves qu'il subit et lui redonner toute sa force émancipatrice...
- Une autre répartition des richesses et un nouveau mode de production pour un développement humain durable... »

Pour cela, une démarche syndicale appuyée sur les syndiqués doit permettre l'intervention des salariés à toutes les étapes de construction des revendications à partir des repères de la CGT.

L'originalité de la CGT, c'est d'articuler en permanence contestation, propositions, consultation, mobilisation, négociation. En clair, une CGT «utile, accessible, solidaire ... ouverte sur la société, et donc efficace».

Sans oublier de parler de la situation en Europe et dans le monde. En Europe, «le chômage de masse bat des records» avec «28 millions de chômeurs. Les jeunes paient un lourd tribut à la crise» et aux cures d'austérité. La crise, qui «alimente la division et le désespoir», est aussi «utilisée comme une opportunité pour des révisions régressives des droits » pour les travailleurs.

En France les gouvernements Hollande et Sarkozy partagent la même obsession: l'abaissement du coût du travail et la flexibilité, comme réponse aux problèmes économiques des entreprises. Ce qui constitue la «toile de fond de toutes les réformes en cours ou annoncées: l'accord sur la sécurisation

de l'emploi (l'ANI), le financement de la protection sociale, les retraites ou l'assurance chômage, la décentralisation...».

«Les salariés ont envoyé un message clair au Medef et à la majorité qu'ils ont élue en 2012», insiste Thierry Lepaon: «moins de droits pour les salariés, plus de liberté de licencier pour les employeurs: c'est non!»

L'orateur y insiste: «Le discours patronal historique sur le coût du travail est démenti par les faits...La part des salaires dans la valeur ajoutée a chuté de 10 points au cours de la décennie 1980 et se stabilise depuis, ce qui se traduit par une stagnation, voire une perte de pouvoir d'achat des salariés » par contre « La part de la rémunération du capital dans les richesses créées par les salariés a considérablement augmenté...La dévalorisation du travail, la pression permanente sur les salariés et sur l'emploi, les conditions de travail et les salaires, le développement de la précarité et des inégalités sont à l'origine des cercles vicieux qui ont conduit à la crise économique, financière et sociale qui sévit dans le monde depuis 2008».

Thierry Lepaon aborde le chapitre « Transformer le travail et construire un nouveau statut du travail salarié» pour « La sortie de crise par la revalorisation du travail ». Il s'agit, en partant du travail, en allant «à la rencontre des millions de salariés pour reconquérir le plein-emploi, la fierté, la dignité au travail et les garanties pour faire du travail de qualité», «d'articuler des perspectives revendicatives concrètes à court terme et des ambitions transformatrices à plus long terme. C'est aussi le moyen de retrouver de la solidarité entre les salariés».

Il s'agit, contre le modèle patronal, de gagner un «nouveau socle de droits, attachés à la personne du salarié et garantis collectivement...Sécurité sociale professionnelle, protection sociale, retraite et démocratie sociale sont des éléments constitutifs d'un nouveau statut du travail salarié».



Une photo pour l'éternité des 3 secrétaires généraux de la CGT: ( de gauche à droite) Bernard Thibault, Georges SEGUY et Thierry Lepaon.